

Bruxelles, le 12 aout 2020

Coucou toi !

Les vacances d'été arrivent à grand pas et par la même occasion, ta Formation ! Toute l'équipe de Formation t'attendra avec impatience pour passer 6 journées de folie au Domaine de Mozet ☺

Rappel

Pour que la Fédération Wallonie-Bruxelles reconnaisse ta Formation, **tu dois participer à toutes les activités et être présent pendant l'ensemble de la Formation (pas d'arrivée tardive et pas de départ anticipé)**. En cas de souci, n'hésite pas à contacter le Service Appui Formation : 02/538.40.70. Tu peux **également joindre directement tes coordinateurs, Olivier au 0472/92.43.40. ou Nicolas au 0498/67.21.85.**

Les informations pratiques

Quand ?

Du lundi 24 aout à 9h30 au samedi 29 aout à 14h

Où ?

Domaine de Mozet, rue du Tronquoy 2, 5340 Mozet. Attention, la plupart des GPS amène au château par l'entrée fournisseurs. Si c'est le cas, il faut continuer de monter et prendre la première à droite pour arriver au Domaine. Les navettes depuis la gare de Namur sont à demander sur le groupe Facebook (adresse ci-dessous).

Que dois-tu emporter ?

- ✓ Ton foulard et ta chemise
- ✓ Un déguisement – *le thème te sera bientôt communiqué, stay tuned on Facebook !*
- ✓ Ta carte d'identité
- ✓ Ta trousse de toilette
- ✓ Des chaussures d'intérieur (**obligatoires !**) et d'extérieur
- ✓ Des vêtements adaptés au temps
- ✓ Des chaussures de marche (ou adaptées à des activités extérieures de longue durée)
- ✓ Ton matériel de couchage (une taie d'oreiller, un sac de couchage, boules Quiès, **lampe de poche...**), il y a des matelas sur place
- ✓ Guitares, banjos, flûtes de pan, harpes sont les bienvenus !
- ✓ Si tu en as, du matériel d'animation pour les veillées
- ✓ Un jeu de société pour les moments de détente du soir
- ✓ Ton argent de poche (le soir, des snacks et des boissons te sont proposés à l'Agora, la salle de détente : **pour information, la bière est vendue 1,2 € et les softs 0,6 €**)
- ✓ **Ton matériel pour écrire**, dessiner...
- ✓ **Ta farde d'Animateur en Formation, reçue en FAn ou Anim1**

Acheter des cigarettes sur place ne sera pas possible : si tu fumes, prends tes précautions !

Par contre, nous te demandons instamment de ne pas emporter :

- ✓ Des objets précieux au niveau pécuniaire ou sentimental, car nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol
- ✓ Des boissons alcoolisées (tu auras la possibilité de te détendre autour d'un verre le soir)
- ✓ Des substances illicites

Attention

Veille à compléter correctement les documents (fiche médicale, ROI et autorisation parentale) à la fin de ce courrier et à nous les renvoyer, de préférence scannés en 3 fichiers à formation@guides.be ou par courrier postal au « Service Appui Formation », à l'adresse 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles.

En raison de la situation sanitaire et de la réorganisation nécessaire pour les cuisines, il sera pour cette Formation impossible de changer les particularités alimentaires après le 20 aout. Veille donc à renvoyer tes documents complétés, en particulier la fiche médicale, au plus tard pour cette date.

Si tu as moins de 18 ans, fais compléter et signer le formulaire d'autorisation parentale par tes parents. Il est également nécessaire que le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) soit signé par toi ET par tes parents. **Si tu es majeur**, le ROI, signé par tes soins, suffira.

Aucune visite ne sera acceptée durant le séjour !

Pour toute information supplémentaire concernant ton inscription, n'hésite pas à contacter le Service Appui Formation au 02/538 40 70 ou par mail formation@guides.be.

En cas de souci dès le premier jour de Formation, tu peux contacter tes coordinateurs, Olivier au 0472/92.43.40 ou Nicolas au 0498/67.21.85.

On se voit très vite, ne t'inquiète pas, au top de notre forme, alors un conseil... SOIS PRÊT !!!

Guidement vôtre,

Le Service Appui Formation,
Ta super équipe de Cadres de Formation



NB : Pour les fans de # et réseaux sociaux, préparez-vous à utiliser non-stop

#FormationGuides #GuidesBe

Et rejoins-nous vite ici :

<https://www.facebook.com/groups/238863177166745>

Informations spécifiques liées au coronavirus

Principe général de la bulle

Les participants et les formateurs de la Formation formeront un seul groupe fermé (bulle), en limitant les contacts avec l'extérieur au strict minimum :

- Au sein de la bulle, les mesures de distanciation sont assouplies (pas de limite à 1,5 m ; pas de masque...), mais les contacts intenses ne doivent pas être prolongés inutilement.
- En cas de contact avec des personnes extérieures à la bulle, tout le monde doit porter un masque et respecter une distance de 1,5 m entre membres de la bulle et extérieurs. Chacun doit donc apporter un masque, même si tout est mis en œuvre pour que la bulle n'aie pas de contact avec des personnes extérieures (tel que le personnel du Domaine) ou d'autres bulles.

Plus encore qu'à l'habitude, les visites durant la Formation ne seront donc pas acceptées.

Organisation des trajets, arrivées et des départs

Dans le prolongement du principe de bulle, le début et la fin de la Formation devront également limiter les contacts avec l'extérieur :

- En cas de déplacement en train, renseigne-toi sur toutes les précautions d'usage relatives aux transports en commun effectives au moment du départ. Des navettes seront organisées comme d'habitude, de la gare de Namur vers Mozet et inversement pour le retour : n'hésite pas à signaler rapidement sur le groupe Facebook ton heure précise d'arrivée.
- Pour les voitures dont le conducteur ne reste pas à la Formation, il ne sera pas possible d'aller au-delà de la route à l'entrée du Domaine. Les participants seront déposés dans cette zone tampon avec leurs bagages et seront dirigés ensuite vers le château, à pied. La voiture ayant déposé les participants continuera ensuite son trajet dans le même sens, les voitures en attente se gareront le long de la chaussée.
- Pour les voitures dont le conducteur reste à la Formation, des emplacements seront réservés sur le parking du Domaine.

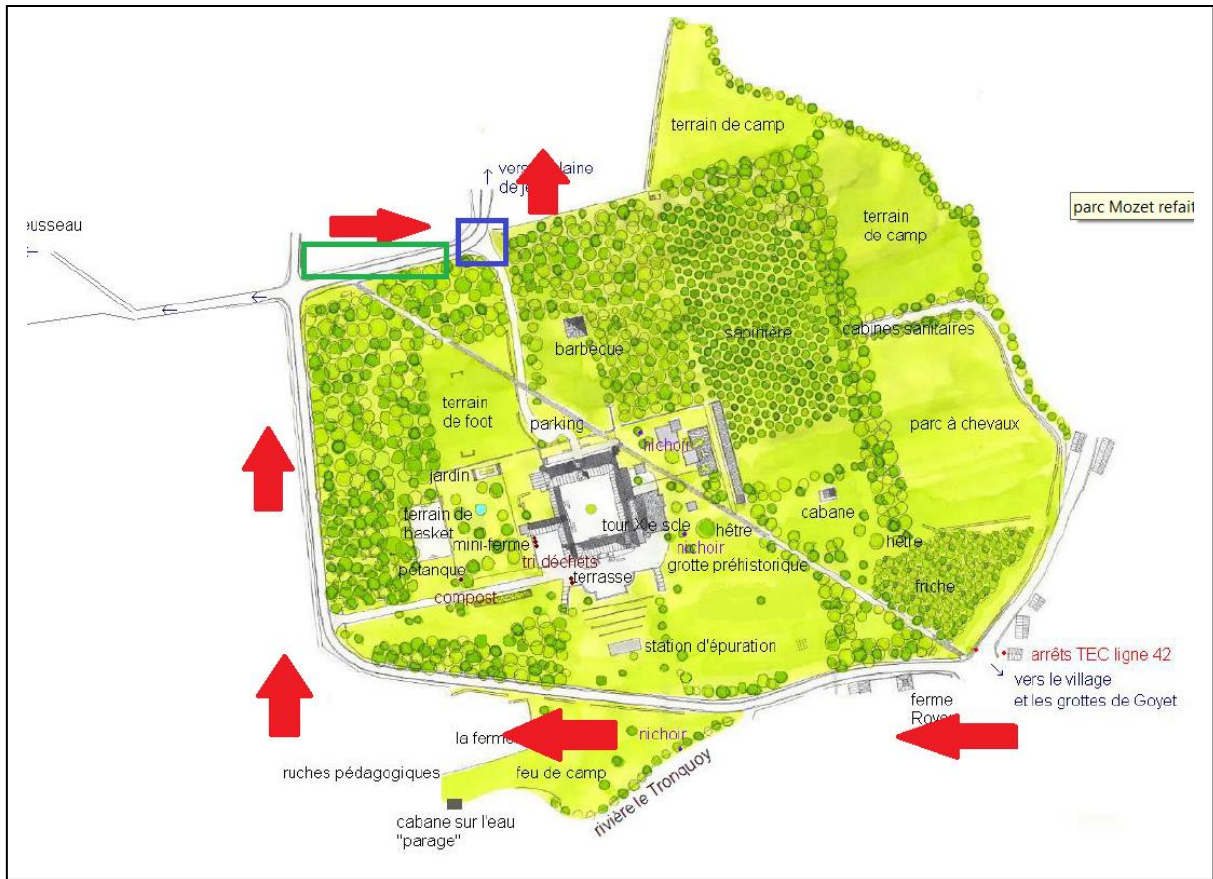
Le plan de la page suivante illustre le processus d'arrivée : les flèches rouges indiquent le sens de circulation, le rectangle vert la zone d'attente et le rectangle bleu la zone tampon de débarquement.

Changements sur place

Un briefing sera effectué en début de Formation pour expliquer les particularités par rapport à une Formation en temps normal. Il s'agira essentiellement de respecter les zones attribuées à la Formation et les sens de circulation. Le protocole des camps, autre pièce jointe de ce mail, te donne une idée de ce qu'il faudra respecter au quotidien. Au niveau du matériel, tu ne dois prévoir qu'un masque, en plus du matériel habituel repris plus haut.

Personnes à risque

Les participants qui font partie des groupes à risque (voir l'annexe p. 14-15 du Protocole Guide, en pièce jointe) ne peuvent prendre part au camp qu'avec l'autorisation de leur parent/responsable légal. Le conseil du médecin traitant est recommandé en cas de doute.



FICHE MÉDICALE

(Anim3 Aout 2020 - Mozet)

À renvoyer par mail : formation@guides.be ou

Par courrier postal à : Service Appui Formation – 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles

NOM :PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS DE NÉCESSITÉ :

1. NOM :TÉLÉPHONE :

2. NOM :TÉLÉPHONE :

Groupe sanguin :

Régime alimentaire particulier (cashier, halal, végétarien, végétalien...) :

Allergies ?

- Nourriture :
- Médicaments :
- Autres :

Précautions particulières à prendre pour participer à des activités physiques ?

.....
.....
.....
.....

Es-tu victime de troubles comme des crises d'épilepsie ou d'hyper ventilation ?

.....
.....
.....
.....

Élément(s) de santé que tu veux porter à notre connaissance ?

.....
.....
.....

N'oublie pas ta carte d'identité et une vignette de mutuelle

R.O.I. (RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR)

(Anim3 Aout 2020 - Mozet)

À renvoyer par mail : formation@guides.be ou

Par courrier postal à : Service Appui Formation – 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles

Ce règlement reprend l'ensemble des règles non négociables. En le signant, tu t'engages à le respecter. Ce règlement est applicable à la fois pour les participants et pour l'équipe de Formation.

En ce qui concerne les règles de vie commune propre à chaque groupe de vie, elles seront discutées et fixées avec le groupe en début de Formation.

Règlement général de la Formation

- ☒ La loi belge prévaut et nul n'est censé l'ignorer.
- ☒ Les vols ne seront pas tolérés.
- ☒ La possession et la consommation de substances illicites ne sont pas admises.
- ☒ Les relations intimes ou toute attitude ou comportement qui pourraient choquer les autres ne sont pas permis. Une personne par lit.
- ☒ Le Code Guide est d'application toute l'année et donc aussi en Formation.
- ☒ Les activités de Formation se déroulent tous les jours entre 9h et 22h. Sauf mention contraire, GSM et Mp3 sont autorisés uniquement lors des pauses et non durant les temps de Formation.
- ☒ La participation active à toutes les Unités de Formation est requise pour obtenir son brevet.
- ☒ La présence au rassemblement est obligatoire.
- ☒ Il est interdit de quitter le lieu de Formation sans l'autorisation de son coordinateur.
- ☒ Les participants sont priés de ne pas utiliser leur véhicule personnel durant la durée du séjour.

Règlement hors moment de Formation et pendant l'agora

- ☒ Aucun apport d'alcool ni aucun jeu bibitif (y compris affonds) ne sont autorisés. Si toutefois un participant avait quand même pris de l'alcool avec lui, il pourra le donner à son coordinateur et cela lui sera rendu en fin de Formation sans qu'aucune sanction ne soit donnée.
- ☒ À partir de 23h, le bruit ne sera plus toléré dans les couloirs et dans les chambres.
- ☒ Il est interdit de consommer les boissons de l'agora à l'extérieur hormis dans la zone fumeurs.
- ☒ Dès 22h, aucun bruit ne pourra être fait dans la cour du château.
- ☒ L'agora se fera en autogestion. S'il y a un trou dans la caisse c'est l'ensemble des participants qui combleront le trou de celle-ci.
- ☒ Le bar sera ouvert jusque 2h00.

Règlement pendant les moments de Formation

Les règles seront mises en place en groupe de vie le premier jour de la Formation.

Sanctions

Les sanctions seront prises selon la situation et à la libre appréciation de l'équipe de Formation.

Nom, prénom et signature du participant à la Formation

Signature d'un parent (si le participant est mineur)

AUTORISATION PARENTALE

(Anim3 Aout 2020 - Mozet)

À renvoyer par mail : formation@guides.be ou

Par courrier postal à : Service Appui Formation – 35, rue Paul-Émile Janson, 1050 Bruxelles

Je soussigné(e)..... (Nom) (Prénom)

0 père 0 mère 0 tuteur 0 répondant.

autorise..... (Nom)(Prénom)

à participer à la Formation qui se déroulera du au à

Durant cette période :

- Je le place sous l'autorité et la responsabilité du Coordinateur de la Formation ;
- Je marque mon accord pour que soient administrés, uniquement en cas de nécessité, les médicaments repris de manière exhaustive dans la *Fiche santé* ;
- Si son état de santé réclamait une décision urgente et à défaut de pouvoir être contacté personnellement, je laisse toute initiative au médecin ou au chirurgien ;
- Je m'engage à ne pas faire participer mon enfant à la Formation s'il est ou a été malade (a présenté des symptômes) au cours des 5 derniers jours précédant la Formation.
- Je suis conscient que les formateurs de mon enfant mettent tout en œuvre pour respecter les mesures d'organisation spécifiques des formations liées à la crise du coronavirus. La Fédération Guide pourra communiquer les données des participants aux instances de traçage compétentes, le cas échéant. Considérant que l'obligation de moyens est respectée, je comprends et accepte que la responsabilité des formateurs ou de la Fédération Guide ne pourra pas être engagée si mon enfant devait tomber malade au cours de l'activité.
- En cas d'arrêt inopiné de la Formation, ou si mon enfant est malade pendant l'activité et, si le Coordinateur n'arrive pas à me joindre, j'autorise ce dernier à confier mon enfant à (nom, prénom + lien parental : tante, oncle, ami, etc.) :

n° de GSM :

Date et Signature